



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

**CONFIRMATION ANNUELLE DU DROIT
D'EXERCICE EN MODÉLISATION ÉNERGÉTIQUE**

L'Ordre des technologues professionnels du Québec atteste que

Monsieur Daniele Renato Oppizzi, T.P.

Membre n° 24692

Répond aux critères d'équivalence canadienne des techniciens spécialistes agréés en ingénierie (TSAI) et est autorisé/e à analyser et modéliser la consommation d'énergie et les émissions de GES dans les bâtiments visés par la partie 3 du CNB, et ce conformément aux exigences de la SCHL.

Conditionnellement au maintien du permis de l'OTPG et à la détention de l'assurance de la responsabilité professionnelle, cette reconnaissance est valide du **11 juillet 2023** au **31 mars 2024**.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC.
Président de l'OTPG